

permettent à la communauté internationale de renforcer encore les initiatives de l'Afrique. Nous demandons qu'il soit fait une utilisation accrue du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le maintien de la paix et la prévention des conflits en Afrique ainsi que d'autres fonds pertinents de l'ONU, et nous appelons les donateurs à s'engager plus largement et de façon substantielle à l'égard de l'OUA et des organismes sous-régionaux dotés de mécanismes spécialisés pour la médiation des conflits, ainsi qu'envers l'envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA dans la région des Grands Lacs africains.

64. Nous apportons notre soutien aux efforts à long terme visant la création d'une capacité africaine de maintien de la paix à déploiement rapide. Nous nous félicitons de la coordination plus étroite établie entre les pays d'Afrique fournisseurs de troupes, les organisations régionales et sous-régionales, les donateurs et les Nations Unies pour l'élaboration d'activités de formation, d'exercices conjoints, d'une doctrine commune du maintien de la paix et d'autres efforts visant à assurer l'interopérabilité des contingents. Nous nous réjouissons en outre des récents progrès accomplis en vue de l'établissement à l'ONU d'un groupe de soutien africain pour le maintien de la paix et nous invitons tous les pays intéressés à explorer activement des mécanismes pour la coordination d'activités concrètes.
65. Nous exprimons notre grave préoccupation devant les attaques dont ont récemment fait l'objet des réfugiés ainsi que le personnel de certains organismes de secours et d'aide humanitaire. Nous tenons à souligner que les pays hôtes doivent prévenir de tels actes et en poursuivre les auteurs.
66. Nous avons demandé à nos fonctionnaires de nous faire rapport, avant la tenue du Sommet de l'an prochain, des efforts qu'ils auront entrepris ensemble pour mettre en oeuvre tous les aspects de ce partenariat.

QUESTIONS POLITIQUES

67. Ensemble, nous appliquons une stratégie d'intégration mondiale propre à créer une communauté internationale plus sûre et plus stable. Déjà, nous nous sommes servis de notre coopération politique pour élargir et approfondir la communauté des marchés libres et des sociétés ouvertes, et nous travaillerons ensemble dans l'année qui vient à tirer parti de ces résultats. Notre partenariat pour le développement est expressément conçu pour soutenir le développement économique et politique des pays qui risquent de se retrouver en marge du processus d'intégration. Nous ferons porter nos énergies sur le renforcement de l'adhésion aux normes et principes qui régissent la coopération internationale et nous travaillerons ensemble à prendre des mesures efficaces à l'encontre de ceux qui compromettent la réalisation de ces objectifs. Nous reconnaissons qu'il est de notre intérêt commun et qu'il nous